Procès-verbal de la réunion publique du conseil d'administration Tenue le mardi 26 février 2013, à 18 h 30 Salle de conférence

Centre Civique Memorial de Campbellton

(Version originale signée gardée en archives.)

Membres présents : Paul F. Couturier (Président)

Roger Doiron

Phillipe Ferguson (Trésorier)

Rita Godbout

Gabriel Godin (Vice-président)

Monique A. Leblanc Christian Mercier Tracy Peters Sonia A. Roy Anne C. Soucie Sœur Gaëtane Soucy Donald Thériault

Rino Volpé (Président-directeur général, membre d'office)

Dre France Desrosiers (médecin-chef régionale – membre d'office)

Linda Sunderland (présidente du CPC – membre d'office)

Absences: Adélard Cormier

Bonnie Mae Martin Paulette Sonier Rioux

Cadres présents: Richard Losier: Chef des opérations pour la zone 1B Beauséjour

Alain Béchard: VP Finances

Pierre Verret : Chef des opérations, zone Nord-Ouest Jacques Duclos : Chef des opérations, zone Restigouche Stéphane Legacy : Chef des opérations, zone Acadie-Bathurst Annette LeBouthillier : Vice-présidente – Qualité, Pratique

professionnelle et Santé publique

Gisèle Beaulieu : Vice-présidente - Planification et développement

organisationnel

Secrétaire de réunion : Cynthia LeBlanc

1. Ouverture de la séance

Le président souhaite la bienvenue aux participants et déclare la séance ouverte à 18 h 28.

2. Constatation de la régularité de la réunion

La réunion a été dûment convoquée et le quorum est réuni.

3. Remarques du président du Conseil d'administration

Cette réunion est la troisième du Conseil actuel. Le président se dit satisfait des discussions franches et honnêtes tenues entre les participants.

4. Adoption de l'ordre du jour

MOTION 2013/02/26-01P

Que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

Adoptée à l'unanimité.

5. Déclaration de conflit d'intérêts potentiel

Rien à soulever.

6. Adoption du procès-verbal de la réunion tenue le 28 novembre 2012

MOTION 2013/02/26-02P

Que le procès-verbal de la réunion tenue le 28 novembre 2012 soit adopté avec la modification suivante :

Elle devrait se lire « Qu'on s'assure que les personnes qui siègent au Conseil d'administration puissent fonctionner dans la langue de fonctionnement du Réseau de santé Vitalité »

Adoptée à l'unanimité.

7. Questions découlant du procès-verbal

Aucune.

8. Rapport du président-directeur général

Le rapport du PDG traite des sujets suivants :

- 1. Le nouveau focus des cinq partenaires du système de santé du N.-B, soit : le ministère de la Santé, les Réseaux de santé Vitalité et Horizon, FacilicorpNB et le Conseil de la santé.
- 2. Les directives mandatées par le gouvernement du N.-B. pour le système de santé;
 - Système de valeurs
 - Comportements ciblés
 - Principes directeurs
 - Ressources financières ciblées
 - Buts stratégiques du système de santé
- 3. Le Plan régional de santé et d'affaires 2013-2016
 - Nouvelle structure organisationnelle
 - Budget 2013-2014 (opérationnel et capital)
 - Projection financière 2012-2013
 - Budget capital 2013-2014
 - Objectifs opérationnels
 - Ressources humaines (au niveau opérationnel)
 - Ressources médicales
 - Système de mesure de la performance

Voici un résumé des objectifs de cette restructuration : (On tient ici une discussion ouverte avec le public)

- Simplifier la gamme des services à être livrés en province, tout en tenant compte de sa ruralité et en mettant davantage l'accent sur la prévention;
- Rapprocher la prise de décision et l'imputabilité du lieu de la livraison des soins;
- Adhérer au processus de normalisation (« benchmarking ») afin d'identifier les meilleures pratiques et augmenter l'efficience.
- Atteindre la cible opérationnelle annuelle du Réseau, fixée à 610 M\$ (excluant les initiatives ponctuelles ou le paiement aux médecins à salaire);
- M. Couturier remercie le nouveau PDG et l'équipe de gestion pour le beau travail accompli.

9. Rapports des comités

9.1 Comité exécutif

Le comité s'est réuni deux fois, soit le 21 janvier et le 7 février.

Durant la réunion du 21 janvier, le comité a rencontré deux groupes externes, à leur demande, soit : les élus de Caraquet et le groupe Égalité Santé en français.

Ensuite, le comité a également discuté des sujets suivants :

- Les grandes lignes du plan de rattrapage proposé par le ministère.
- Comparution du Réseau de santé Vitalité devant le Comité des Corporations de la couronne le 5 février.
- Le comité s'est préparé pour une rencontre spéciale avec l'hon. Ministre Flemming.
- Représentation du Conseil sur les comités de projets capitaux
- Distribution du budget d'équipement 2013-2014

Le comité émet les recommandations suivantes :

MOTION 2013/02/26-03P

Que l'on nomme monsieur Adélard Cormier, zone 1B, pour siéger au comité de projets capitaux relatif au projet des salles d'opération au CHU Dr Georges L. Dumont; et monsieur Gabriel Godin, zone 6, pour siéger au comité relatif au projet d'agrandissement de l'Hôpital régional Chaleur.

Adopté à l'unanimité

MOTION 2013/02/26-04P

Que le plan présenté pour la distribution du budget d'équipement 2013-2014 soit soumis au ministre de la Santé, tel que demandé.

Adopté à l'unanimité

Le 7 février, le Comité rencontrait le ministre de la Santé, qui en a également profité pour faire la tournée de l'Hôpital régional Chaleur et rencontrer les médecins.

Le ministre a confirmé au Comité, lors de cette rencontre, la nécessité d'augmenter l'efficience du système de santé de la province.

Le Conseil et la direction du Réseau de santé Vitalité se doivent également de maintenir une vision d'ensemble pour le Réseau.

MOTION 2013/02/26-05P

Que le rapport du Comité exécutif soit adopté tel que présenté.

Adoptée à l'unanimité.

9.2 Comité de gouvernance et de nomination

Le comité s'est rencontré le 25 janvier et a tenu une rencontre de suivi le 20 février. Il a examiné son mandat et finalisé un plan de travail pour l'année, et aussi :

- Examiné le mandat d'un comité de recherche stratégique;
- Donné suite à la demande de révision des règlements administratifs des fondations de la zone 6;
- Crée un groupe de travail pour réviser les plans de travail d'Agrément Canada du Conseil d'administration;

Les recommandations du comité sont comme suit :

- Que l'on rédige une lettre pour répondre aux fondations de la zone 6 que le Conseil du Réseau de santé Vitalité souhaite maintenir une collaboration harmonieuse avec ses Fondations; mais qu'il fut clarifié récemment qu'il ne fait pas partie du mandat des Réseaux de santé d'approuver les règlements administratifs des Fondations.
- 2. Que le plan de travail du comité de gouvernance et de mise en candidature soit adopté tel que présenté.
- Que l'on confie aux membres suivants le soin d'examiner les plans de travail du Conseil en ce qui a trait aux questionnaires d'Agrément Canada complétés en 2011 :
 - Anne Soucie, en tant que présidente du comité de gestion des risques et qualité
 - Adelard Cormier
 - Rita Godbout
 - Tracy Peters
- 4. Que le sujet « autres » soit maintenu sur chaque ordre du jour pour les réunions à huis clos du Conseil d'administration et des comités du Conseil; mais qu'il soit omis pour les réunions régulières (publiques).
- Que les procès-verbaux des comités soient distribués aux membres Conseil à titre informatif; mais uniquement lors des réunions à huis clos (ou sessions de travail);
 - Que les documents d'appui utilisés par les comités soient distribués au Conseil seulement lorsqu'ils sont nécessaires pour appuyer une recommandation faite au Conseil:

Que chaque comité fournisse un rapport écrit de toutes ses réunions au Conseil, incluant ses recommandations. Ce rapport sera discuté au besoin lors de la réunion à huis clos; mais sera répété et voté lors de la réunion publique. Si un sujet est maintenu à huis clos, un rapport spécifique sera préparé pour l'adoption à huis clos. La raison du huis clos sera citée au procès-verbal de la réunion à huis clos et le sujet sera omis du rapport de la séance publique.

MOTION 2013/02/26-06P

Que le rapport du Comité de gouvernance et de nomination soit adopté, incluant les recommandations énumérées.

Adoptée à l'unanimité.

9.3 Comité de gestion des risques et de la qualité

Le comité discuté des sujets suivants lors de sa réunion du 4 février :

- Amélioration de la situation du C-difficile au Centre hospitalier universitaire Dr-Georges-L.-Dumont : on félicite le personnel pour le travail accompli.
- Examen des résultats de la fiche de rendement sur le système de santé publié par le Conseil de la santé du Nouveau-Brunswick;
- Suivi à l'évolution du dossier du bloc opératoire du Centre hospitalier universitaire Dr-Georges-L.-Dumont;
- Examen des rapports des réunions du Comité régional de la qualité et sécurité;
- Une visite un problème: le Collège des médecins et chirurgiens du Nouveau-Brunswick et la Société médicale du Nouveau-Brunswick examinent le sujet;
- Examen du tableau de bord de la gestion des risques et de la qualité.

Le comité émet trois recommandations :

MOTION 2013/02/26-07P

Que l'on adopte le guide de gestion des comportements perturbateurs (incluant le guide, la boîte à outils et la politique) comme outil pour la gestion de situations médico-légales et disciplinaires à l'intention des médecins;

Adopté à l'unanimité

MOTION 2013/02/26-08P

Que l'on encourage tous les gestionnaires et les médecins à faire appliquer la Politiquecadre sur la tenue vestimentaire générale (GEN.4.70.10) publiée en décembre 2012; et à rappeler à leurs équipes de faire preuve de discrétion face aux conversations personnelles;

Adopté à l'unanimité

MOTION 2013/02/26-09P

Que l'on adopte la politique « Engagement à une culture d'amélioration de la qualité et sécurité des patients (GEN.5.30.05) ».

Adopté à l'unanimité

MOTION 2013/02/26-10P

Que le rapport du Comité de gestion des risques et de la qualité soit adopté tel que présenté.

Adopté à l'unanimité

9.4 Comité d'éthique

Le comité s'est réuni, le 4 février, spécifiquement afin d'obtenir un suivi sur les infrastructures en place pour le service de planification familiale.

- Des fonds de rattrapage ont été réservés à ce dossier.
- On suggère d'engager des discussions avec nos partenaires sociaux, afin de les sensibiliser sur l'importance de développer davantage de programmes susceptibles d'influencer positivement les jeunes sur une question aussi délicate que l'éducation sexuelle et sur le privilège d'être porteurs de vie.

MOTION 2013/02/26-11P

Que le rapport du Comité d'éthique soit adopté tel que présenté.

Adopté à l'unanimité

9.5 Comité des finances et de vérification

Le Comité s'est réuni le 7 février 2013 et a traité des sujets suivants :

- Plan de vérification pour l'exercice 2012-2013
- Recommandation pour l'adoption du plan de suivis aux recommandations et observations des vérificateurs pour l'exercice 2011-2012
- Recommandation pour l'adoption des résultats financiers au 31 décembre 2012 : à la fin du troisième trimestre, la Régie a enregistré des revenus de 505,8 millions \$ et des dépenses de 512,6 millions \$. Ceci se traduit par un déficit de 6,8 millions \$ avant amortissement et ajustements. Selon nos projections, au 31 mars 2013, nous prévoyons des revenus de 674,5 millions \$ et des dépenses de 683,4 millions \$, entraînant un déficit d'exploitation avant amortissement de 8,9 millions \$. Le déficit est en partie causé par des augmentations dans les coûts et les volumes d'activités, telles qu'en hémodialyse, en oncologie et dans les urgences. (pour environ 3 millions \$).

(Sortie de Sr Soucy)

- Recommandation pour l'adoption d'ajustements au budget 2012-2013 : pour une augmentation dans les revenus de 5,0 millions \$ et une augmentation de 7,4 millions \$ dans les dépenses (surtout dues à une augmentation des frais pour l'assurance-maladie et à la contribution additionnelle dans les fonds de pension de certains groupes d'employés.)
- Recommandation de mise à jour des signataires pour le compte bancaire
- Distribution des budgets d'équipements 2013-2014

MOTION 2013/02/26-12P

Que le rapport du Comité de finances et vérification soit adopté, incluant les recommandations soulevées.

Adopté à l'unanimité

9.6 Comité des ressources humaines

En l'absence de Paulette Sonier-Rioux, Rita Godbout présente les activités du comité pour sa rencontre du 12 février. Le comité a discuté des sujets suivants :

- Le profil des effectifs du Réseau;
- Le programme de reconnaissance, incluant une nouvelle initiative en matière de reconnaissance, soit l'établissement de prix de mérite qui seront décernés pour la première fois cette année;
- Les statistiques sur les accidents de travail pour le Réseau;
- Le tableau de bord sur les ressources humaines;
- La question des congés de maladie

Le comité a formulé la recommandation suivante :

Attendu que les congés de maladie qui sont prévus aux conventions collectives du personnel constituent une forme d'assurance en cas de perte de salaire attribuable à des problèmes de santé;

Attendu que les absences fréquentes du personnel perturbent le fonctionnement des services et ont un impact sur la continuité des soins et des services,

Attendu que les congés de maladie ont une incidence sur le taux et le coût des heures supplémentaires;

Attendu que les congés de maladie représentent un coût annuel d'environ 17 millions par année pour l'ensemble du réseau;

Il est résolu que le conseil mandate l'équipe de direction et tous les gestionnaires du réseau d'intensifier leurs efforts collectifs de gestion des congés de maladie afin d'atteindre les cibles de réduction qui ont été fixées par la province en matière de congés de maladie, soit une réduction des heures totales de 10 % ici le 31 mars 2014 et une réduction additionnelle de 10 % d'ici le 31 mars 2015.

Une rencontre supplémentaire est prévue le 22 avril afin d'examiner le plan de relève qui doit être complété avant la prochaine visite d'agrément.

MOTION 2013/02/26-13P

Que le rapport du Comité des ressources humaines soit adopté, incluant la recommandation formulée.

Adopté à l'unanimité

9.7 Comité médical consultatif

Le Conseil a traité à huis clos de l'approbation de privilèges de médecins.

Le Comité médical consultatif recommande l'approbation des politiques suivantes :

- Politique sur la non-réanimation cardiorespiratoire;
- Politique sur l'intensité des soins;
- Politique sur les dons d'organes et de tissus;
- Politique sur la liste de contrôle de la sécurité chirurgicale;
- Politique sur les abréviations, symboles et désignations de dose interdits.

On a défini les critères d'éducation médicale pour les médecins qui ne sont pas membres du Collège des médecins de famille du Canada ou du Collège Royal du Canada.

(Retour de Sr Soucy)

Dre Anne LeBouthillier est nommée représentante par intérim en chirurgie au CMC régional pour un mandat allant jusqu'au 1er juillet 2015, et renouvelable pour un deuxième mandat.

MOTION 2013/02/26-14P

Que le rapport du Comité médical consultatif régional soit adopté.

Adopté à l'unanimité

9.8 Comité professionnel consultatif

Le comité s'est rencontré le 6 décembre 2012 et le 15 janvier 2013.

Les activités du 6 décembre :

- Mise en application d'un processus de vérification du renouvellement des droits de pratique
- Recommandation au PDG envers l'approbation du mandat du Comité régional multidisciplinaire des dossiers et du mandat du Comité médical des dossiers local.
- Dorénavant, il y aura seulement un comité de dons d'organes et de tissus régional (au lieu d'un par zone).
- Le Comité professionnel consultatif a reçu les rapports suivants :
 Comité régional de prévention des infections 18 septembre et 23 octobre 2012
 Comité régional multidisciplinaire des dossiers 8 mai, 20 juin et 28 septembre
 Comité régional de qualité et de la sécurité des patients pour les mois de juin, juillet et septembre 2012.

MOTION 2013/02/26-15P

Que le rapport du Comité professionnel consultatif pour le 6 décembre 2012 soit adopté, incluant les recommandations émises.

Adopté à l'unanimité

Les activités du 15 janvier 2013 :

 Révision des mandats du Comité régional multidisciplinaire des dossiers, du Comité local médical des dossiers de zone et du guide régional d'abréviations.

- Examen de la politique « Abréviations, symboles et désignations de dose interdits » et de la politique « Ordonnance par téléphone ».
- Le Comité professionnel consultatif a reçu les rapports suivants :
 Comité provincial des médicaments et de thérapeutique 11 octobre 2012.
 Comité régional de la qualité et de la sécurité des patients 5 novembre 2012.

MOTION 2013/02/26-16P

Que le rapport du Comité professionnel consultatif pour le 15 janvier 2013 soit adopté, incluant les recommandations émises.

Adopté à l'unanimité

10. Présentation sur la Clinique pour les troubles de conduites alimentaires zone 5

Le but de ce programme multidisciplinaire est d'offrir des services de soins ambulatoires en vue d'évaluer et de traiter les enfants et les adolescents ayant des troubles de conduite alimentaires, en se basant sur les meilleures pratiques.

Ce programme est accessible dans la zone 5 du Réseau de santé Vitalité; mais la possibilité d'implanter le programme dans les autres zones est actuellement à l'étude.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 h 35.

Paul Couturier	Rino Volpé	
Président du conseil d'administration	Secrétaire du conseil d'administration	